

Recherches sociographiques



Démographie et société rurale au Saguenay, 1851-1935

Gérard Bouchard

Volume 19, Number 1, 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055771ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055771ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bouchard, G. (1978). Démographie et société rurale au Saguenay, 1851-1935. *Recherches sociographiques*, 19(1), 7–31. <https://doi.org/10.7202/055771ar>

Article abstract

Cet article vise, en premier lieu, à montrer l'importante contribution que peuvent apporter à l'étude de la société rurale québécoise de nouvelles techniques d'enquêtes appliquées à des sources jusqu'ici peu utilisées. La présente analyse repose sur quelques milliers de dossiers de familles qui ont été reconstituées à l'aide des registres de l'état civil d'une paroisse saguenéenne, puis jumelées avec des recensements nominatifs. En deuxième lieu, cet essai tente d'illustrer par des exemples l'urgence d'une révision de quelques-unes de nos certitudes sur le passé rural québécois.

DÉMOGRAPHIE ET SOCIÉTÉ RURALE AU SAGUENAY, 1851-1935 *

Cet article vise, en premier lieu, à montrer l'importante contribution que peuvent apporter à l'étude de la société rurale québécoise de nouvelles techniques d'enquêtes appliquées à des sources jusqu'ici peu utilisées. La présente analyse repose sur quelques milliers de dossiers de familles qui ont été reconstituées à l'aide des registres de l'état civil d'une paroisse saguenayenne, puis jumelées avec des recensements nominatifs. En deuxième lieu, cet essai tente d'illustrer par des exemples l'urgence d'une révision de quelques-unes de nos certitudes sur le passé rural québécois.

Chacun sait la place qu'a toujours occupée dans la théorie sociologique le thème général de l'opposition ville-campagne (ou urbain-rural, archaïque-moderne, traditionnel-technologique...).¹ Ce binôme a servi de cadre d'abord à des études comparatives entre deux types divergents de structures sociales, mais aussi à de vastes tentatives de récapitulation historique où se marque encore aujourd'hui l'influence des schémas évolutionnistes.² Au Québec en particulier, le modèle de la *folk-urban society* a souvent été utilisé pour rendre compte des mutations fondamentales survenues depuis la deuxième guerre mondiale à la fois dans la démographie, dans l'habitat, dans l'économie, dans la politique et dans la culture. Grâce à quoi aucun diplômé du département de sociologie de l'Université Laval ou de Montréal n'ignore que

* Les données statistiques sur lesquelles le présent article est appuyé ont déjà été présentées et discutées ailleurs. Voir : Gérard BOUCHARD, « Family Strategies and Geographic Mobility at Laterrière, 1851-1935 », *Journal of Family History*, II, 4, décembre 1977. Elles sont ici reprises et intégrées à une tentative d'interprétation qui propose quelques jalons pour la construction d'un modèle d'enquête sur les structures rurales saguenayennes à l'époque pré-industrielle.

1. C'est aussi l'opposition chez Durkheim entre société mécanique et organique, ou encore, chez Toennies, entre communauté et société.

2. Pour s'en tenir aux textes les plus souvent sollicités, voir : Robert REDFIELD, « The Folk Society », *American Journal of Sociology*, LII, 4, 1947, pp. 293-308 ; Horace MINER, « The Folk Urban Continuum », *American Sociological Review*, XVII, 5, 1952, pp. 529-537.

le Québec a pu réaliser en un temps record — bien qu'avec un retard qui lui avait déjà valu une triste célébrité — le passage d'une société rurale, immobile, homogène et fortement intégrée à une société industrielle, urbaine et désacralisée qui a institutionnalisé le conflit, le loisir et la consommation.

À cela du reste, il n'est rien à redire. Il est certain que dans l'effervescence parfois désordonnée qui a marqué la décennie 1960-1970, la sociologie québécoise a ainsi été conduite à remplir une fonction à la fois d'animation, de prise de conscience, d'analyse, d'interprétation et même d'adaptation, sinon de sécurisation parmi certains milieux culturels.³ Assez curieusement dans ce cas, c'est la sociologie qui tenait le rôle de l'histoire en fournissant aux contemporains les schématisations dont ils avaient besoin (et il y aurait sans doute à tirer de cela quelque leçon).⁴

Mais il s'agissait bien en effet de schématisation, de vigoureuses synthèses ou de « reconstitutions globales » très intuitives, souvent brillantes, en particulier sous la plume de Fernand Dumont, et trop rapides assurément. L'ennui est que les représentations succinctes qu'elles proposaient et qui ne se voulaient certes pas définitives ont fini par acquérir droit de cité parmi les intellectuels, y compris ceux qui, par métier, avaient pour tâche de les critiquer en les mettant à l'épreuve de la recherche empirique et de la monographie rigoureuse. Il en a résulté un étrange paradoxe : l'immense intérêt suscité par le Québec d'hier a mis beaucoup de temps à tirer l'historiographie rurale de son demi-sommeil. On a donc fini par voir le Québec du XIX^e siècle à travers les traits de plus en plus grossis de la « société traditionnelle », prêtant ainsi à un cas très particulier le contenu d'un modèle dont la portée est pratiquement universelle ; voilà en effet un vêtement trop ample, peu fait pour mettre en relief les caractéristiques propres au passé de la société rurale québécoise. Il incombe maintenant à notre historiographie de refaire, mais par les chemins de corniche et par les sentiers de terre cette fois, les grands itinéraires proposés par les synthèses préliminaires et d'apporter, chemin faisant, les nuances et les corrections nécessaires.

C'est dans cet esprit que la présente recherche a été conduite.⁵ Les données qui suivent ont été compilées dans le cadre du « Projet d'histoire sociale de la population du Saguenay (1842-1941) ». Rappelons que ce projet

3. Elle y acquérait du même coup, hors du cercle des professionnels, un rayonnement et une audience — on serait tenté de dire : une popularité — qu'elle a certainement perdus depuis.

4. Il est difficile de renvoyer à tel ouvrage ou tel article en particulier, car c'est à la fois un style et l'ensemble d'une production scientifique qui sont ici visés. On peut cependant évoquer, si vague soit cette référence, les travaux des colloques tenus par la revue *Recherches sociographiques* et par l'Institut d'histoire de l'Université Laval.

5. Venant d'ailleurs après d'autres qu'il importe de signaler : celles notamment de Fernand Ouellet, de Jean-Pierre Wallot, de Marc-Adélar Tremblay et de Gérald Fortin ; celles, pionnières, de Léon Gérin, de Raoul Blanchard ou de Charles Lemelin ; celles enfin, très récentes, de Louise DECHÈNE (*Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Plon, 1974) et de Normand SÉGUIN (*La Conquête du sol au 19^e siècle*, Québec, Boréal Express, 1977).

a pour but de construire un fichier nominatif universel et entièrement automatisé de cette population régionale, auquel fichier sont intégrées des données de toute nature — démographiques, économiques, politiques, culturelles, médicales, etc.⁶ Pour les fins de notre démonstration, il était indispensable de pouvoir recourir à des données extrêmement fines, recueillies à l'échelle microscopique de la famille et de l'individu. Il sera donc fait largement état ici des matériaux rassemblés sur Laterrière. Tous les registres de cette paroisse ont été dépouillés en vue d'une reconstitution intégrale des familles qui a été réalisée manuellement.⁷ Les dossiers qui en sont issus ont été ensuite jumelés avec les données des recensements nominatifs du village effectués par le gouvernement canadien en 1851, 1861 et 1871. L'ensemble, auquel se sont ajoutées des données extraites des recensements publiés et des rapports annuels des curés, a permis d'acquérir une connaissance extrêmement précise de quelques aspects de cette société villageoise entre 1851 et 1935.⁸ Les conclusions qui en ont été tirées invitent à une remise en question de ce que l'on croyait savoir sur un certain Québec rural du XIX^e siècle. Il a paru utile, en terminant, de formuler de nouvelles propositions de recherche, sous la forme d'un modèle sommaire d'enquête.

1. APERÇU DE L'EXPÉRIENCE DÉMOGRAPHIQUE SAGUENAYENNE À TRAVERS LES DONNÉES DE LATERRIÈRE

Du point de vue de la connaissance des sociétés passées, l'analyse des faits de population procure un éclairage indispensable, pour peu qu'on ait le souci de dégager leurs rapports avec l'économie, le régime agraire, l'organisation sociale, voire les contenus culturels. L'expérience de Laterrière, comme beaucoup d'autres, s'est avérée éclairante sous ce rapport.

6. Pour une présentation détaillée, se reporter en particulier à : Gérard BOUCHARD, « L'histoire de la population et l'étude de la mobilité sociale au Saguenay, XIX^e-XX^e siècles », *Recherches sociographiques*, XVII, 3, septembre-décembre 1976, pp. 353-372; « Introduction à l'étude de la société saguenayenne aux XIX^e et XX^e siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXI, 1, juin 1977, pp. 3-27; Gérard BOUCHARD et Yolande LAVOIE, « Le Projet d'histoire sociale de la population du Saguenay: l'appareil méthodologique », à paraître au printemps 1978.

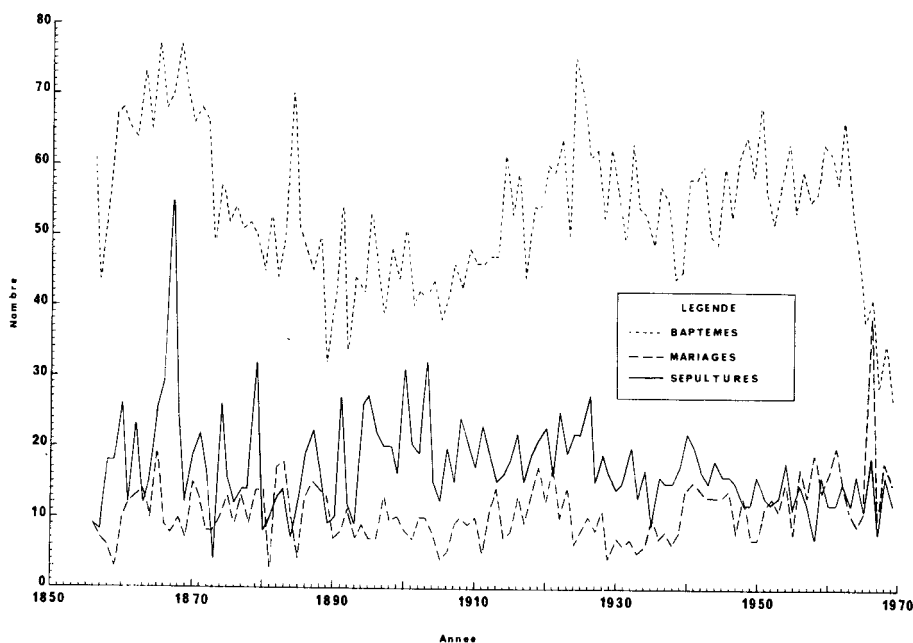
7. Sur ce procédé et son application à la démographie historique, voir: Louis HENRI et Michel FLEURY, *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation des registres de l'état civil ancien*, Paris, I.N.E.D., 1965, 188p. Sur ses prolongements possibles et souhaitables en histoire et dans les sciences sociales, voir: G. BOUCHARD et Y. LAVOIE, *op. cit.*

8. Cette période a été retenue parce qu'elle semble significative, eu égard à notre objectif. La reconstitution des familles a cependant été effectuée jusqu'à l'année 1969.

A) *Les dynamismes démographiques : position du problème*

D'abord la fécondité. En pleine période contemporaine, la population de Laterrière présentait des rythmes biologiques caractéristiques de l'Ancien Régime. Jusqu'à la veille de 1929, la fécondité générale se maintenait autour de 250⁰/₀₀, soit un taux parmi les plus élevés dans l'ensemble des régions du Québec. Ce trait est confirmé par un aperçu rapide des intervalles intergénéraliques (voir tableau 1). En plein XX^e siècle, les mères saguenayennes continuaient d'engendrer une fois tous les deux ans, ce qui donnait, dans le cas des familles complètes, des performances égales à celles observées en différents pays d'Europe, et même au Canada, pour les XVII^e et XVIII^e siècles.⁹ Ces comportements, joints à une mortalité générale relativement peu élevée et à une nuptialité caractéristique d'une population jeune, favorisaient un très fort taux d'accroissement naturel qui eût pu faire doubler le volume de la population en un peu plus de trente années. Le graphique 1 et le tableau 2

GRAPHIQUE 1
NOTRE-DAME-DE-LATERRIERE - BAPTEMES - MARIAGES - SEPULTURES
1855-1969



9. Voir, entre autres : P. GUILLAUME et J.-P. POUSSOU, *Démographie historique*, Paris, Armand Colin, 1970, pp. 175 et 176; J. HENRIPIN, *La population canadienne au XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1954, 118p.

(Note : Le cadre de cet article ne nous permet pas de commenter le détail de nos tableaux et graphiques. Nous nous contentons de signaler rapidement ce qui est essentiel aux fins de la présente démonstration.)

TABLEAU 1

*Intervalle intergénéral moyen selon la période,
Laterrière, 1855-1969.*

PÉRIODE	INTERVALLE
1855-1885.....	28.22
1886-1910.....	24.96
1911-1935.....	21.19
1936-1955.....	23.76
1956-1969.....	32.93
1855-1969	24.44

SOURCE: Registres de baptêmes, mariages et sépultures de Laterrière.

TABLEAU 2

*Taux décennaux de natalité, mortalité, nuptialité, Laterrière, 1860-1969.
(‰)*

PÉRIODE	NATALITÉ	NUPTIALITÉ	MORTALITÉ
1860-1869.....	79.6	14.7	14.7
1870-1879.....	46	10.1	13.9
1880-1889.....	46.3	9.5	14.3
1890-1899.....	50.5	10	21.5
1900-1909.....	51.4	9.3	25
1910-1919.....	52.3	10.9	19.2
1920-1929.....	49.1	7.6	16.3
1930-1939.....	40.4	5.5	11.8
1940-1949.....	42	9.1	12
1950-1959.....	33	7.1	7.5
1960-1969.....	22.1	8.5	6.6

illustrent d'une manière saisissante l'écart sensible et constant entre le nombre annuel des baptêmes et celui des sépultures, du moins jusqu'à la décennie 1960-1969 au cours de laquelle l'usage des moyens contraceptifs se répandit rapidement dans le village.¹⁰ Il est remarquable, encore une fois, d'observer pendant une partie du XX^e siècle des taux de natalité voisins de ceux qui ont été établis pour le XVIII^e siècle canadien.¹¹

10. Noter cependant que l'écart réel peut être légèrement moindre. Les chiffres de mortalité concernant le XIX^e siècle paraissent en effet anormalement bas et font soupçonner un problème de sous-enregistrement qui reste à éclaircir.

11. Jacques HENRIPIN, Yves PERON, «La transition démographique de la province de Québec», in Hubert CHARBONNEAU, (éd.), *La population du Québec: études rétrospectives*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 30.

Ces données suffisent à montrer le problème auquel le village de Laterrière fut bien vite confronté: comment disposer des excédents démographiques que lui valaient annuellement des taux d'accroissement naturel de l'ordre de 3%? Par quels ajustements sociaux, économiques ou culturels les tensions malthusiennes ont-elles été déjouées? Quel fut leur impact sur l'évolution de cette société rurale? Toutes ces questions valent évidemment pour l'ensemble du Saguenay dont la population a expérimenté des rythmes prolongés d'accroissement naturel de l'ordre de 4% l'an, moyennant des taux de natalité excédant souvent 50‰.

B) *Les mouvements migratoires*

La croissance vertigineuse se doublait d'une forte émigration, dont la courbe de l'évolution de la population villageoise porte déjà témoignage. (Graphique 2.) Cette courbe reflète très imparfaitement les dynamismes démographiques et, pour la période 1870-1910 en particulier, laisse deviner de très nombreux départs. Le calcul des soldes migratoires¹² pour la période 1860-1919 (graphique 3) confirme que le village ne retenait pas sa population; ces données semblent établir en effet qu'une période d'accroissement rapide de la population (1851-1871) a été suivie d'un ample mouvement d'émigration culminant vers 1880-1889 et s'achevant avec la première guerre. Encore une fois, l'expérience de Laterrière recoupait celle de l'ensemble du Saguenay puisque, dès la fin du XIX^e siècle, la région perd plus d'hommes qu'elle n'en accueille.

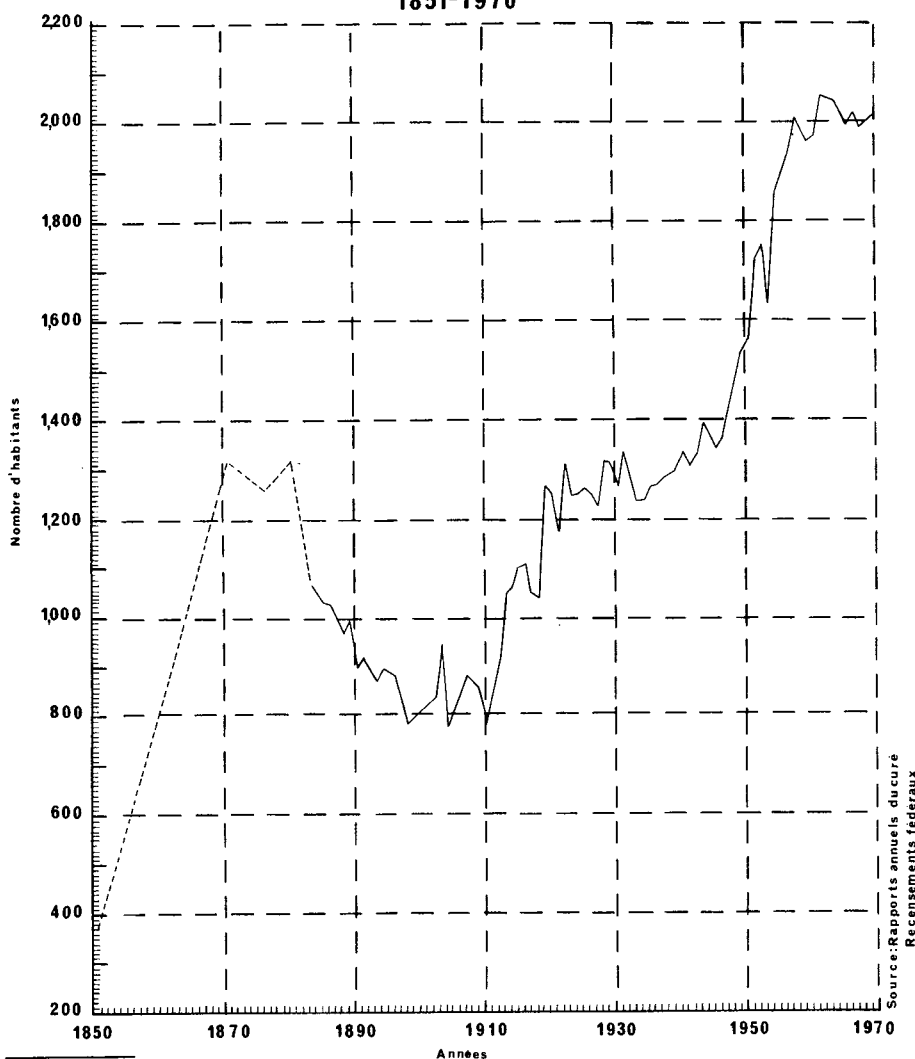
Il convient toutefois de rappeler ici que ce dernier calcul ne donne que des approximations utiles et qu'il ne mesure pas l'ampleur réelle des mouvements migratoires mais seulement le solde, positif ou négatif, entre les entrées et les sorties. Nous avons donc tenté d'établir, dans un deuxième temps, le chiffre exact des effectifs impliqués. À cette fin, nous avons mis à profit les manuscrits des recensements fédéraux (nominatifs) de 1851, 1861 et 1871, ainsi que les 2 126 dossiers issus de la reconstitution des familles de Laterrière. L'ensemble de ces données, fruit de plusieurs mois de dépouillement, a livré une nouvelle représentation des comportements migratoires. Les dossiers de familles, issus des registres de l'état civil, permettent de prendre en charge la plupart des familles¹³ et de suivre leur destinée sur une période plus ou moins prolongée, selon l'intensité des mouvements migratoires. Ainsi il a été possible de dresser une statistique relativement précise des familles sédentaires et des

12. Différences entre la population normalement attendue à la fin de chaque décennie (étant donné le rythme de l'accroissement naturel) et de la population réellement observée.

13. Il y a toujours un résidu (1% à 2%?) qui échappe à cette source d'enregistrement: population flottante de familles en séjour temporaire, couples âgés inhumés dans leur paroisse d'origine ou couples stériles ayant contracté mariage hors de la paroisse. Quant aux migrations d'individus, il n'a pas été possible d'en tenir compte dans notre calcul.

familles ayant émigré.¹⁴ Nous avons distingué quatre périodes entre 1855 et 1935 selon un découpage qui cependant n'a pu être uniformisé, en partie à cause des sources documentaires, en partie à cause de l'intérêt qu'il y avait à observer de plus près les décennies ayant enregistré les plus fortes migrations.

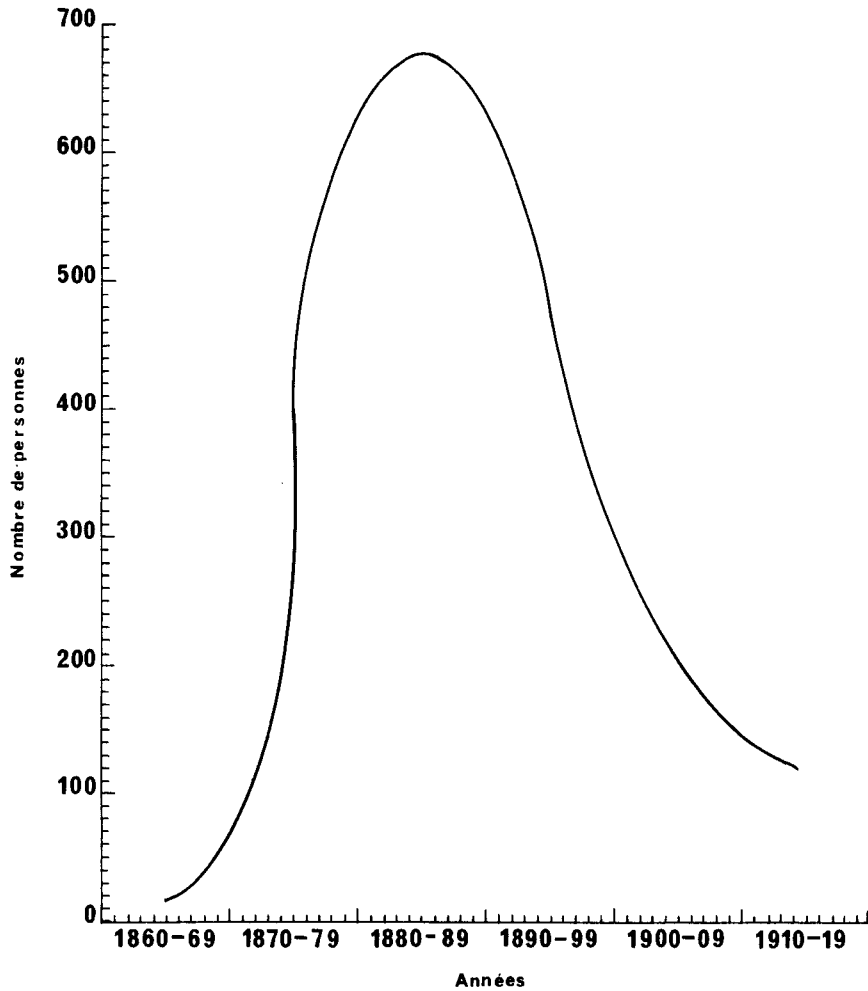
Graphique 2
NOTRE-DAME-DE-LATERRIÈRE-POPULATION TOTALE
1851-1970



14. Nous appelons sédentaires les couples dont au moins un conjoint est décédé à Laterrière, ce qui inclut donc les couples d'immigrants. Ont été considérées comme émigrantes les familles qui sont apparues au moins une fois dans les registres de la paroisse mais pour lesquelles nous ne possédons aucun acte de décès des conjoints.

Graphique 3

**NOMBRE D'ÉTUDIANTS PAR DÉCENNIE
D'APRÈS LES SOLDES MIGRATOIRES
LATERRIÈRE, 1860-1919**



Source: Rapports annuels du curé
Régistres de la paroisse

Pour chacune d'entre elles, nous avons calculé le nombre de familles ayant émigré. Puis, au moyen d'un coefficient établi à l'aide des recensements paroissiaux et fédéraux, nous avons converti ces chiffres en nombres probables d'émigrants. Ces résultats sont reproduits au tableau 3.

TABLEAU 3

Familles de Laterrière ayant émigré, 1855-1935.

	1855-1869	1870-1885	1886-1910	1911-1935
Familles ayant émigré	236	140	149	189
Nombre probable d'émigrants	1 650	1 040	900	1 150

SOURCE: Dossiers de reconstitution des familles. Ces chiffres ne tiennent pas compte des déplacements individuels, en dehors du cadre familial.

Par rapport aux données du graphique 3, le courant d'émigration acquiert ici un relief beaucoup plus net et des proportions tout à fait inattendues. Aussi, l'image de son évolution est complètement inversée. On croyait à une croissance trop rapide de la population donnant naissance à une émigration de plus en plus forte, signe d'un éclatement des tensions démographiques. En fait il n'en est rien; la courbe de l'émigration est parallèle à la courbe de la population totale. La période de colonisation initiale (1855-1869), pendant laquelle les terres sont disponibles en grand nombre et où la population s'accroît le plus rapidement, est également celle où l'émigration est la plus forte. Il convient de reconnaître en l'occurrence les mérites de la reconstitution des familles, procédé long et paperassier qui, pour ce qui concerne les migrations notamment, rend possibles des analyses inédites.

On peut aller plus loin et chercher à effectuer une mesure semblable pour l'immigration. Deux calculs ont été effectués dans ce sens et ils ont livré des résultats remarquablement convergents.¹⁵ Le premier, au moyen des recensements nominatifs de 1851, 1861 et 1871, a consisté à observer le va-et-vient des familles. Les résultats sont consignés au tableau 4. Notons l'ampleur tout à fait exceptionnelle des déplacements, tant dans un sens que dans l'autre; des cent soixante-dix-neuf familles recensées en 1871, seize seulement étaient établies au village depuis vingt ans. Tout indique que l'immigration a atteint durant cette période son niveau le plus élevé. Et encore faut-il considérer que, très certainement, les données de ce tableau sont bien en deçà de la réalité.

15. Des recoupements avec les registres de baptêmes, mariages et sépultures ont permis d'écartier du calcul des familles nouvellement formées dans la paroisse (faux immigrants) et des familles disparues par suite du décès de l'un ou l'autre des deux conjoints (faux émigrants). Cependant, les nouvelles familles issues de mariages célébrés à l'extérieur de Laterrière durant ces vingt années n'ont pu être dépitées. Elles ont donc été comptées avec les familles immigrantes, ce qui peut être la cause d'une sur-évaluation de 5% à 10% environ de nos chiffres.

Les recensements canadiens ne donnent qu'une photographie de la population villageoise, d'une décennie à l'autre. Mais, entre-temps, des familles arrivent puis repartent, dont nous n'avons pas connaissance. Enfin, comme pour le calcul de l'émigration, nous ne prenons pas en compte ici le mouvement des individus mais celui des familles seulement. Tout cela suggère que l'immigration a rempli une importante fonction de remplacement jusqu'en 1871: d'où l'idée que la chute de la population totale qui survient ensuite a été causée par une baisse de l'immigration plutôt que par une hausse de l'émigration.

TABLEAU 4

*Migrations des familles de Laterrière,
d'après les recensements nominatifs de 1851, 1861 et 1871.¹*

ANNÉE	FAMILLES RECENSÉES	FAMILLES PRÉSENTES AU RECENSEMENT PRÉCÉDENT		FAMILLES AYANT IMMIGRÉ DEPUIS DIX ANS		FAMILLES DESTINÉES À ÉMIGRER DANS LES DIX PROCHAINES ANNÉES	
		N	%	N	%	N	%
1851.....	64			64	1.00	30	.47
1861.....	123	32	.26	84	.69	75	.61
1871.....	179	46	.25	105	.59	—	

¹ Nous n'avons pu déborder 1871, les manuscrits des recensements canadiens n'étant pas accessibles en deçà d'une période de cent ans.

Cette hypothèse est confirmée par notre deuxième calcul. Sur une très longue période, il aurait été hasardeux de tenter une mesure de l'immigration à partir des dossiers de reconstitution des familles. Comme il a été déjà mentionné, ces dossiers confondent les familles immigrantes et les nouvelles unions célébrées à l'extérieur de la paroisse. Nous nous sommes rendu à un compromis: partant des chiffres de l'émigration, nous avons utilisé un procédé analogue au calcul des soldes migratoires.¹⁶ Encore une fois, les données ainsi obtenues sont très conservatrices, en plus de contenir une large part d'approximation. Aussi retiendra-t-on davantage la tendance générale, savoir un sommet jusqu'en 1871 suivi d'un déclin brutal, puis une reprise à compter de 1911-1935: le parallélisme avec le rythme de l'émigration est frappant (tableau 5).

16. Pour quatre sous-périodes, nous avons établi la valeur de I (= Immigrants) à l'aide de la formule:

$$P_1 + (B-S) + (E-I) = P_2$$

où P_1 est la population en début de période, B le nombre de baptêmes durant la période, S le nombre de sépultures, E le nombre d'émigrants et P_2 la population en fin de période. Ce calcul ne porte pas sur les années antérieures à 1861 puisque les registres de la paroisse ne commencent qu'en 1855 et que la population du village ne nous est pas connue entre les deux recensements.

TABLEAU 5

*Évaluation de l'immigration d'après les recensements fédéraux
et les dossiers de reconstitution des familles, Latérière, 1861-1936.*

PÉRIODE	NOMBRE D'IMMIGRANTS
1861-1869.....	981
1870-1885.....	432
1886-1910.....	100
1911-1936.....	650

Trop frappant, à la vérité. Tout se passe comme si l'immigration agissait comme un moteur, commandant à la fois le mouvement de l'émigration et de la population totale; et le déclin observé après 1871 (voir graphique 2) serait simplement imputable au fait que la baisse de l'émigration est légèrement postérieure à celle de l'immigration. Ces remarques vont dans le sens de l'hypothèse formulée plus haut; au contraire de ce que l'on pensait, la période 1871-1910 est en quelque sorte la période creuse de l'émigration.

Mais au-delà de ces données conjoncturelles, un fait de structure se dégage et s'impose comme le phénomène dominant: c'est l'extrême mobilité de cette population qui, par le seul jeu migratoire, se renouvelle pour près des deux tiers de dix ans en dix ans. Tandis que la population du village augmente de quelque cinq cents personnes entre 1860 et 1870, il faut multiplier par deux le nombre des entrées, par près de trois celui des sorties. On voit bien ici les limites et les dangers du procédé qui consiste à appréhender les mouvements migratoires par le seul calcul des soldes. Entre 1860 et 1869, par exemple, ce solde est négligeable alors même que le nombre des entrées et celui des sorties sont tous les deux de l'ordre du millier.¹⁷ Sous cet éclairage, certains cas de mobilité donnés naguère comme extravagants semblent bien modestes.¹⁸ Et voilà de quoi brouiller pour un temps sans

17. On arrive à des résultats semblables chaque fois qu'il est possible de mettre en œuvre des techniques qui permettent de suivre le mouvement des personnes et de calculer des effectifs réels. Par exemple, dans une enquête sur une région rurale du Kentucky, on observait que le solde des mouvements migratoires était de -200 pour les années 1949-1950; mais le chiffre des effectifs s'établissait à 8 115 pour les immigrants et à 10 815 pour les émigrants. Voir: James S. BROWN, Harry K. SCHWARZWELLER, Joseph J. MANGALAM, «Kentucky Mountain Migration and the Stem-Family: An American Variation on a Theme by Le Play», *Rural Sociology*, XXVIII, 1, mars 1963, p. 52 (tableau 2). Pour ce qui est des populations urbaines, la preuve a été faite d'une manière non moins éclatante. Nous citerons deux ouvrages seulement, où le lecteur trouvera toutes les références voulues: Stephan THERNSTROM, *The Other Bostonians. Poverty and Progress in the American Metropolis, 1880-1970*, Cambridge, Harvard University Press, 1973; Michael KATZ, *The People of Hamilton, Canada West: Family and Class in a Mid-Nineteen Century City*, Cambridge, Harvard University Press, 1975, 381p.

18. On songe, entre plusieurs autres, au Mesnil-Théribus, village français étudié par Jean GANIAGE (*Trois villages d'Île-de-France au XVIII^e siècle*, Paris, P.U.F., 1963). L'auteur montre qu'entre 1789 et 1806, 23% des habitants avaient quitté la paroisse; à la même époque, la population villageoise comprenait environ 25% d'immigrés de fraîche date...

doute l'image ancienne du Canadien français casanier, ami de son clocher, prisonnier de ses racines.

Certes il faut rappeler que le Saguenay du XIX^e siècle est une région de colonisation. Comme centre de peuplement, Laterrière a été créé vers le milieu du siècle dernier par une vague de colonisation partie surtout de la région voisine de Charlevoix et des vieilles paroisses de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Ce mouvement a d'abord conquis le Haut-Saguenay puis, poursuivant sa course vers l'Ouest, tout le pourtour du lac Saint-Jean. Laterrière compte donc parmi les quatre ou cinq plus anciens villages de la région et, pour cette raison, il semble avoir fait fonction de centre de relais pour plusieurs familles d'immigrants ultérieurement établies au Lac-Saint-Jean. Dans quelle mesure cela lui a-t-il valu une population plus instable? On aurait peine à le dire tellement ce trait semble généralisé et constant — des centaines de reconstitutions d'itinéraires individuels portant sur le XX^e siècle l'attestent.

Revenons à l'essentiel. Il y a lieu maintenant de s'interroger sur cette surprenante mobilité, dans le but de connaître à la fois les causes qui l'ont suscitée et l'impact qu'elle a pu exercer sur les structures de la société rurale. Ce pourrait être une façon de connaître un peu mieux cette société elle-même.

II. UNE CRISE DE SURPEUPEMENT?

Au chapitre des causes d'abord, il est visible que l'instabilité de la population entretient des relations avec les dynamismes démographiques dont il a été fait état précédemment. Mais ces relations ne sont pas simples et on évitera surtout d'escamoter la question, en évoquant hâtivement une crise de surpeuplement qui serait née d'une croissance trop rapide de la population et qui aurait produit ses effets à partir de la décennie 1871-1880. C'est là un constat trop vague. D'une façon générale en effet, la crise de surpeuplement trahit une incapacité du régime agraire à produire en quantités jugées suffisantes les biens de consommation nécessaires à la survie. Cette incapacité demande évidemment à être précisée, ce qui ouvre ici l'accès à quelques voies que nous allons rapidement examiner, la question à résoudre étant la suivante: quel système, de prime abord contradictoire, assurait la coexistence prolongée d'une rareté des ressources et d'une fécondité très élevée?

A) *Recherche des symptômes démographiques*

Dans l'hypothèse d'une crise, on doit pouvoir observer certaines réactions ou diverses modifications des comportements démographiques, à commencer par un ralentissement de la procréation. On en chercherait toutefois

vainement les signes. L'évolution du taux de natalité, des intervalles intergénéralités et des dimensions du groupe familial n'autorise aucune conclusion dans le sens d'une réaction de type malthusien. Dès lors, la fécondité demeurant élevée, on peut faire l'hypothèse que les tensions démographiques étaient en quelque sorte absorbées par la structure des ménages où on pourrait alors surprendre des réaménagements révélateurs, principalement un accroissement du célibat et une hausse sensible du nombre de couples conjugaux par ménage, l'un et l'autre phénomène faisant suite aux difficultés d'établissement causées par la crise. Cette possibilité nous a conduit à analyser de très près la composition des unités d'habitation parmi les cultivateurs et son évolution de 1851 à 1881, à partir de trois recensements manuscrits du gouvernement canadien et d'un recensement paroissial. Nous avons repris à cette fin, mais en la simplifiant, la démarche mise au point par les sociologues américains W.-L. Parish et M. Schwartz.¹⁹ Ce procédé consiste à étudier l'évolution de la structure des ménages à l'aide de deux indices, l'un donnant le nombre de célibataires âgés de vingt ans et plus dans chaque ménage (*adults per household*: APH) et l'autre le nombre de couples mariés par ménage (*marital units per household*: MUH). Fait à partir des données de Laterrière, ce calcul donne les résultats suivants :

TABLEAU 6
Évolution de la composition des ménages, Laterrière, 1851-1881.

ANNÉE	APH	MUH
1851.....	0.60	1.41
1861.....	0.63	1.26
1871.....	0.66	1.03
1881.....	0.63	1.41

SOURCE: Recensements nominatifs fédéraux et paroissial.

L'évolution des deux indices est tout à fait convergente.²⁰ Dans l'hypothèse d'une contraction née du surpeuplement ou d'une crise amenée par une défection de l'économie agraire, il est probable que MUH et APH se seraient fortement accrus. Ce n'est évidemment pas le cas. Tout au long de ces trente ans, il n'y a donc pas apparence qu'une mauvaise conjoncture retarde le

19. Voir: William L. PARISH et Moshe SCHWARTZ, « Household Complexity in Nineteenth Century France », *American Sociological Review*, XXXVII, avril 1972, pp. 154-173. Nous avons quelque peu infléchi l'usage de ces deux indices. Chez les deux auteurs cités, ils servaient surtout à identifier les types dominants parmi les diverses structures de ménage. Ici, ils sont uniquement destinés à déceler les signes d'une possible concentration ou tension démographique.

20. Noter que, pour éviter toute confusion, nous avons fait porter le calcul sur les seuls ménages dont le chef se déclarait cultivateur. Il est toujours possible en effet que journaliers et artisans aient partiellement esquivé les effets d'une crise strictement agricole.

mariage des jeunes gens ou l'établissement des couples nouveaux. Même, l'indice MUH suit une courbe tout à fait paradoxale, chutant de 1851 à 1871 puis se relevant au moment où la crise serait censée sévir le plus durement. D'autres données confirment cette version. Ainsi le nombre moyen de personnes par ménage, pour les quatre décennies allant de 1851 à 1881, est respectivement de 8.1, 8.2, 7.6, 9.7. De 1851 à 1871, en pleine période de croissance, la proportion des ménages nucléaires²¹ passe de 53% à 84%, etc. Toutes ces données permettent d'écartier d'une manière assez catégorique la possibilité d'une crise démographique.

B) *Les structures de l'économie rurale*

L'analyse de quelques aspects de l'économie rurale livre des conclusions qui vont dans le même sens. Cette analyse a d'abord porté sur le problème de la dépendance de l'agriculture saguenayenne à l'endroit de l'activité forestière, thème de réflexion et de recherche qui a connu récemment un regain d'intérêt, grâce surtout au livre du professeur Normand Séguin.²² Le géographe français Raoul Blanchard avait été le premier à proposer une description méthodique, bien qu'exclusivement empirique, de cette économie agro-forestière.²³ Au gré d'une longue investigation, cet auteur s'était employé à montrer que toute la colonisation des régions périphériques du Québec au XIX^e siècle (entendons : au-delà de la vallée Laurentienne, où se trouvaient les vieilles zones de peuplement) s'était faite sous l'impulsion de l'industrie forestière en quête de nouvelles sources de matières premières et de main-d'œuvre. Il formulait aussi de très riches hypothèses sur l'état de dépendance de l'agriculture à l'endroit de la forêt. En particulier, celle-ci était accusée de détourner les paysans du travail de la ferme pendant une trop longue partie de l'année, ce qui ne favorisait guère le progrès agricole. Blanchard faisait ainsi ressortir les grandes difficultés de cette agriculture maintenue à l'écart des marchés par

21. C'est à dessein que nous employons l'expression ménages nucléaires ; à strictement parler, il faudrait dire : ménages uni-familiaux nucléaires. D'autre part, nous ne nous abusons pas sur la valeur de ces deux pourcentages. Il est assuré que l'analyse de la structure des ménages à une année donnée à l'aide d'un recensement donne une fausse image de la réalité puisque les structures de la famille sont mouvantes, passant constamment d'une forme à une autre (nucléaire, étendue, etc.) sous l'empire des circonstances. Pour cette raison, à l'étude synchronique qui livre une mesure du moment, on doit préférer l'étude longitudinale qui pénètre l'histoire des familles. Voir à ce sujet le plaidoyer fort opportun de Tamara K. HAREVEN, « The Family as Process : The Historical Study of Family Cycle », *Journal of Social History*, 7, 1974, pp. 322-329 ; et la belle démonstration de Lutz-K. BERKNER, « The Stem Family and the Developmental Cycle of the Peasant Household : An Eighteenth-Century Austrian Example », *American Historical Review*, LXXVII, 1-2, avril 1972, pp. 398-418.

22. *Op. cit.*

23. Voir, par exemple : *L'Est du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1935, 2 tomes. Parmi les devanciers, citons : Arthur BUIES, *Le Saguenay et la vallée du Lac Saint-Jean, étude historique, géographique, industrielle et agricole*, Québec, 1880.

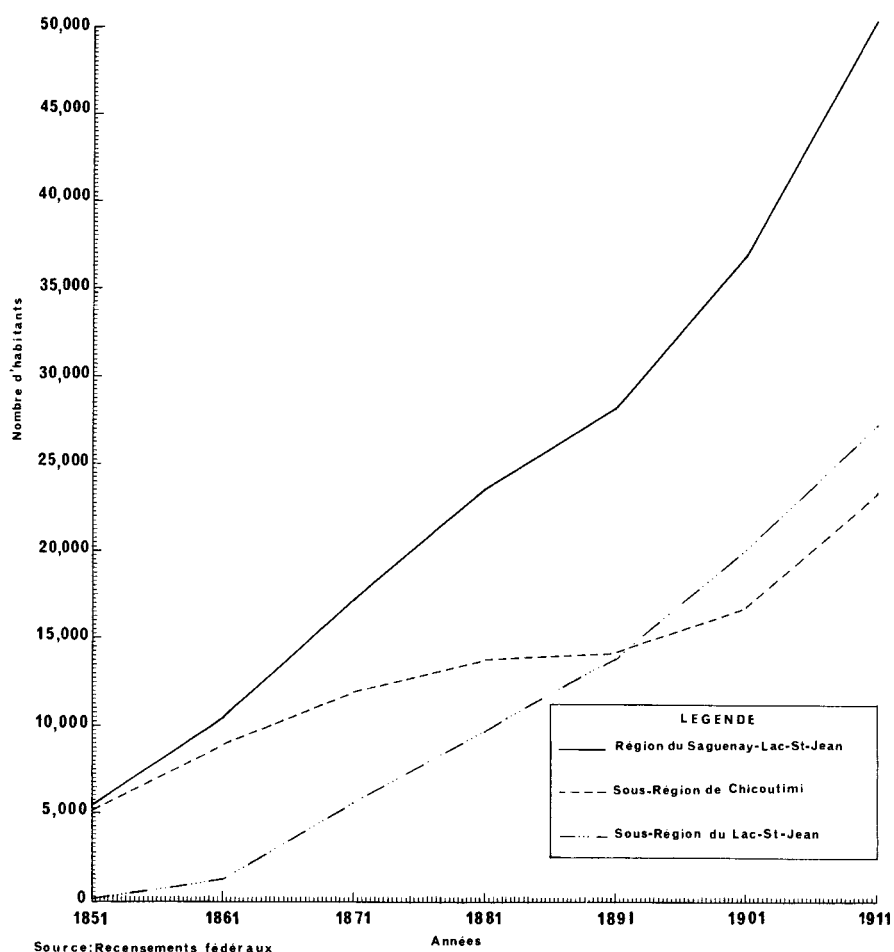
son association trop étroite avec la forêt. Ses hypothèses ont été reprises par N. Séguin qui les a intégrées à un schéma théorique d'ensemble inspiré de la thèse du développement du sous-développement.²⁴

Nous les évoquons ici parce qu'elles suggèrent précisément une explication à la mobilité observée à Laterrière et dans l'ensemble du Saguenay. Blanchard lui-même s'est employé à démontrer comment l'économie agroforestière pouvait être à l'origine d'un mouvement migratoire dans le cadre régional. Observant qu'à partir de 1870 la croissance du Haut-Saguenay (autour de Chicoutimi et de Laterrière) perdait de la vitesse au profit du Lac Saint-Jean — voir graphique 4 —, le géographe en trouvait la cause dans un déplacement des zones d'abattage forestier de l'est vers l'ouest, par suite d'un épuisement des espèces recherchées — pin blanc et cèdre. De là, il est tentant de faire dériver les courants migratoires intra-régionaux d'un vaste mouvement de bascule qui, à la remorque de l'industrie forestière, pousserait le centre de gravité régional du Haut-Saguenay vers le Lac Saint-Jean. Privés du revenu d'appoint de la forêt, les paysans de Laterrière, parmi d'autres, auraient été contraints à gagner en grand nombre les nouvelles zones d'abattage.

Malheureusement, aussitôt ouverte, cette piste doit être abandonnée. À l'échelle du village et même de la micro-région, il n'y a pas actuellement de statistique disponible de la production forestière et de la main-d'œuvre. Cela tient non seulement aux difficultés d'accès aux archives de certaines compagnies forestières mais à la nature de l'activité d'abattage elle-même. Contrairement à la pêche ou au tissage à domicile par exemple, elle ne requiert pas, au moins de la part du bûcheron, d'équipement susceptible d'en révéler sûrement l'existence. Aussi les migrations saisonnières qu'elle provoque semblent échapper à toute forme d'enregistrement, hormis les notations épisodiques des journaux et quelques bonnes descriptions de voyageurs. On doit donc renoncer pour le moment à tenter une mesure utile de l'activité forestière à l'échelle locale, et ainsi sommes-nous empêchés d'observer par ce biais l'enchaînement complexe des mécanismes réglant le mouvement de la société rurale. Ajoutons cependant que, pour le peu que nous en connaissons, l'activité forestière ne semble pas avoir évolué tout à fait conformément au modèle. En effet, les données publiées par N. Séguin lui-même montrent que dès 1873 la coupe de l'épinette, qui est une espèce vulgaire, avait pris une ampleur considérable (voir: *La Conquête du sol...*, *op. cit.*, p. 40). On pourrait très logiquement y voir un signe que l'épinette a pris la relève du pin,

24. Nous avons dit ailleurs (*op. cit.*, *RHAF*, juin 1977, pp. 12-17) nos points de désaccord avec cette tentative. Nous n'en pensons pas moins que cet ouvrage présente des aspects tout à fait novateurs et très solides, telles l'étude de la propriété foncière et celle de l'endettement paysan, et il faut souhaiter qu'il reçoive toute l'attention qu'il mérite.

Graphique 4

**CROISSANCE DE LA POPULATION DU SAGUENAY-LAC-STJEAN
(1851-1911)**

là où cette dernière espèce a commencé à s'épuiser. Il faudrait alors expliquer les déplacements de population d'est en ouest autrement que par une défaillance majeure de l'abattage.

C) *L'évolution de l'espace agraire*

D'autre part, il n'est pas du tout prouvé que la relation de dépendance entre agriculture et forêt ait été aussi généralisée, aussi unilatérale et aussi contraignante qu'il a été dit. Seule l'enquête empirique approfondie fera la lumière là-dessus. Dans le cas de Laterrière, par exemple, l'étendue de l'espace défriché a progressé très rapidement jusqu'en 1871 (13 262 acres) puis a décliné durant la décennie suivante (10 324 acres en 1881). Parallèlement, le nombre d'exploitations suivait un mouvement analogue, atteignant cent cinquante-cinq en 1871 et s'affaissant ensuite. Il est vraisemblable que des nouveaux venus ont dû occuper des terres non fertiles et furent contraints, pour survivre, de s'appuyer sur des activités non agricoles, principalement la coupe. Dans ces cas, la forêt aurait permis de hausser le seuil d'occupation agraire au-delà des possibilités du sol, assujettissant du même coup l'agriculture aux caprices de sa conjoncture. Mais est-il raisonnable de voir là la cause directe et essentielle des bouleversements postérieurs à 1871? Quelques données contradictoires suggèrent que non.

C'est d'abord l'évolution du rapport nombre d'exploitants agricoles/population totale du village (tableau 7). Jusqu'en 1911, ce rapport est relativement stable, oscillant entre 10% et 16%; il est permis de croire qu'en situation de crise, il aurait chuté sensiblement, les fils d'exploitants et les nouveaux colons ne trouvant pas à s'établir. En deuxième lieu, la moyenne des surfaces défrichées (« améliorées ») par ferme s'accroît jusqu'en 1871, ce qui semble attester une progression sans accroc de la mise en valeur des terres. Enfin, ces deux indices sont partiellement confirmés par l'évolution de la dimension moyenne des exploitations et celle du rapport surface défrichée/surface totale. On y voit que, jusqu'au XX^e siècle, les agriculteurs n'exploitèrent guère plus que la moitié de leur domaine à des fins agricoles — rien n'assurant, bien sûr, que l'autre moitié se prêtait aisément au défrichement.

Rien n'autorise donc pour le moment à postuler quelque défection des activités non agricoles. Il est du reste éclairant d'observer que l'émigration suit un cours parallèle au mouvement de la population totale et qu'elle amorce son déclin au moment même où la crise agraire serait censée débiter, c'est-à-dire à partir de 1871. On songe encore moins à imputer cette émigration à une modernisation générale de l'agriculture entraînant un remembrement du domaine foncier et à une compression de la main-d'œuvre.²⁵

25. Pour une illustration parfaite de ce cas, voir, par exemple: Patrice L.-R. HIGONNET, *Pont-de-Montvert. Social Structure and Politics in a French Village, 1700-1914*, Cambridge, Harvard University Press, 1971, 217p. (chap. V).

TABLEAU 7

*Évolution de l'agriculture, selon quelques indices,
Laterrière, 1851-1941.*

ANNÉE	SURFACE DÉFRICHÉE ¹		DIMENSION MOYENNE DES EXPLOITATIONS (acres)	PROPORTION D'EXPLOITANTS ²		
	acres	%		Exploitants	Village	%
1851.....	22.3	.21	107	61	367	.16
1861.....	67.1	.57	117	100	816	.12
1871.....	84.9	.54	157	155	1 319	.12
1881.....	71.6	.38	187	144	1 320	.10
1891.....	99.7	.52	191	120	1 006	.12
1901.....	—	—	—	—	—	—
1911.....	115.4	.62	185	103	936	.12
1921.....	157.6	.65	244	82	1 188	.07
1931.....	—	.61	—	—	—	—
1941.....	122.9	.61	203	—	—	—

SOURCE : *Recensements du Canada.*

¹ Surface moyenne défrichée par ferme et proportion de la surface défrichée par rapport à la surface totale de la ferme.

² Proportion d'exploitants par rapport à la population totale du village. Ce dénominateur n'est pas tout à fait approprié ; nous aurions aimé le remplacer par la population rurale du village. Mais ce dernier chiffre n'a pu être établi pour toutes les années considérées ici.

Que retenir de tout cela? Reformulons d'abord en quelques traits le problème central. Voici un village de colonisation dont la population s'accroît pendant vingt ans à un rythme exceptionnel. Profitant de l'abondance des terres et les revenus de la coupe aidant, l'agriculture poursuit son expansion jusqu'à 1871. Jusqu'ici rien d'insolite. Mais suit une brisure radicale qui vide le village de moitié et qui ne sera pas réparée avant 1920. On soupçonne une crise, mais ni ses causes ni leurs effets ne se laissent voir. Les pistes empruntées jusqu'ici mènent à un cul-de-sac.

III. ÉBAUCHE D'UN MODÈLE D'ANALYSE²⁶

C'est finalement sur l'immigration — dont le rôle moteur a été mis en lumière — et sur ses déterminants que notre attention s'est portée. En effet, divers indices nous ont fait chercher du côté des pratiques successorales un ressort important des mouvements migratoires. Nous savons bien, par les

26. Il ne s'agit bien que d'une ébauche, extrêmement empirique, sorte d'interrogation organisée, et non pas d'une tentative de formalisation prenant en charge tous les facteurs pertinents.

nombreuses études qui ont été faites sur le sujet depuis Le Play,²⁷ que les stratégies familiales en matière de transmission du patrimoine ont une incidence directe sur les migrations. Il a été montré de multiples façons que, dans toutes les sociétés paysannes, des prescriptions rigoureuses, juridiques ou coutumières, commandent à la fois la transmission et le mode d'occupation du patrimoine. Selon une typologie devenue classique, on distingue trois formes d'organisation familiale associées à différents modes de succession. En premier lieu, la famille nucléaire ou individuelle se compose des parents et de leurs enfants, entre lesquels l'héritage sera divisé en parties égales. La famille-souche est celle où il y a cohabitation entre une fille ou un fils marié et ses parents — auxquels s'ajoutent parfois des frères ou sœurs célibataires; au décès des parents, cette fille ou ce fils hérite du patrimoine immobilier. Enfin, la famille patriarcale ou communautaire réunit sous un même toit plus d'un couple marié appartenant à plus d'une génération du même sang; des fils et filles célibataires peuvent également s'y retrouver; mais, généralement, un seul couple héritera de l'ensemble des biens. De ces trois formes, la famille-souche est probablement celle qui entretient le lien le plus net avec la mobilité: en vertu de la règle de l'héritier unique, elle incite les autres frères et sœurs à quitter le foyer et souvent à émigrer. Elle favorise donc l'exil des jeunes gens au profit de l'intégrité du patrimoine.²⁸

A) *Des règles formelles aux stratégies concrètes*

Par de nombreuses entrevues que nous avons faites depuis quelques années auprès de vieillards de cette région, nous savons que, moyennant diverses variantes, la famille-souche a prédominé au Saguenay. Cette forme était la préférée de Le Play qui la donnait comme étant la plus propre à cultiver l'esprit d'initiative et à garantir la stabilité du patrimoine. Dès lors, comment expliquer l'extrême instabilité observée à Latérière? Nous allons voir que cette question ne peut trouver une réponse satisfaisante qu'à la condition de déborder les règles formelles édictées par la typologie pour tenter de pénétrer les intérêts et les stratégies familiales sous-jacentes.

Dans une étude réalisée au XIX^e siècle sur un village de Charlevoix, un disciple de Le Play décrivait en ces termes le mode de transmission en vigueur dans cette région et le type de colonisation qui en résultait :

«... dans certaines paroisses, c'est presque toujours le plus jeune qui hérite de la propriété paternelle. On se marie jeune au Canada, et les mariages y sont féconds. Quand l'ainé des garçons arrive à l'âge de s'établir, ses père et mère sont encore en possession de toutes leurs forces et ne songent même pas à renoncer à travailler; ils se contentent donc de fournir à

27. Voir surtout: Frédéric LE PLAY, *L'organisation de la famille*. (Nous avons utilisé l'édition de 1895.)

28. Sur ce sujet, voir l'ouvrage classique de Conrad M. ARENSBERG et Solon T. KIMBALL, *Family and Community in Ireland*, Cambridge (Mass.), 1940, (pp. 155-156 notamment).

leur fils les moyens d'ouvrir une exploitation agricole dans une paroisse peu distante de celle où ils résident, mais moins anciennement habitée et dans laquelle, par conséquent, les terres sont à meilleur marché. Le même plan est adopté à l'égard du second garçon, du troisième et ainsi de suite; quand le dernier de tous est en état de diriger une propriété rurale, le père approche de la vieillesse et sent le besoin de se reposer; si le plus jeune est intelligent, il devient maître du domaine, moyennant une pension viagère assurée à ses parents par contrat passé devant notaire.»²⁹

Croyant y reconnaître l'authentique famille-souche, Gaudrée-Boilleau ne manquait pas de vanter à son tour les mérites de cette organisation familiale qui évitait l'émiettement des patrimoines :

« Il n'est point d'usage de morceler la propriété foncière comme cela se pratique en France. Le chef de famille s'applique à réaliser des économies et acquiert une terre pour chacun de ses fils en âge de la cultiver. Si ses moyens ne lui permettent pas d'accomplir entièrement cette tâche, à laquelle il attache une importance extrême, il lègue le bien patrimonial au plus intelligent de ses garçons, en lui imposant la charge d'aider ses frères et sœurs et de les établir, petit à petit, d'une manière convenable [...]

« Le domaine patrimonial reste intact au milieu des vicissitudes que subit la famille, qui se divise sans que lui-même soit morcelé; c'est le foyer d'où rayonnent les émigrations successives qui vont peupler les paroisses voisines, et le centre traditionnel où, à plusieurs générations de distance, les personnes qui descendent d'une souche commune sont heureuses de se rencontrer.»³⁰

Ailleurs, Gaudrée-Boilleau ne manquait pas d'incriminer la famille communautaire, soupçonnée de sacrifier le sens de l'entreprise aux liens du sang, et la famille nucléaire qui, elle, faisait bon marché de l'intégrité du domaine constitué. Il y a cependant un phénomène essentiel à relever. Dans son étude, Gaudrée-Boilleau rapporte — mais sans en tirer toutes les conséquences — que les non-héritiers, évincés de la famille-souche, vont habituellement s'établir dans le voisinage de Saint-Irénée, ce qui favorise une colonisation de proche en proche, faisant tache d'huile. Cette volonté, généralisée chez les parents, d'établir leurs fils comme agriculteurs nous semble capitale et il ne paraît pas que Gaudrée-Boilleau en ait exploré tous les aboutissants. Sans aucun doute, elle entraînait à court terme une saturation du terroir; encore un peu et voici que cette colonisation de proche en proche devait faire place à une colonisation par bonds: de Charlevoix vers le Haut-Saguenay d'abord, de là ensuite vers la plaine d'Hébertville et l'est du Lac-Saint-Jean, puis vers le sud-ouest, etc. Pour une large part, la colonisation du Saguenay atteste ainsi la faillite de la famille-souche de Charlevoix.

Mais l'essentiel n'a pas été dit. Tout porte à croire en effet qu'un ressort particulier commandait ces mouvements migratoires. Au XIX^e siècle, les régions de Charlevoix et du Saguenay souffraient d'un isolement qui les astreignait à une semi-autarcie. Si l'on excepte l'émigration outre-frontière,

29. C.-H.-P. GAULDRÉE-BOILLEAU, *Paysans de Saint-Irénée de Charlevoix en 1861 et 1862*, Québec, P.U.L., 1968, pp. 59-60. (Éd. Pierre Savard.)

30. *Id.*, pp. 30 et 60.

elles n'offraient guère d'alternative aux familles chargées de fils : l'établissement sur des terres neuves devenait une contrainte impérieuse dont les parents n'étaient que trop conscients. Le souci est omniprésent dans les entrevues évoquées plus haut et il affleure du reste dans toute la littérature du terroir. Il a certainement conduit les chefs de famille à élaborer très tôt des stratégies diverses dans le but de constituer un capital foncier suffisant, par achat, héritage ou défrichement, en prévision du temps où les héritiers parviendraient à l'âge adulte. Cet élément de prévision, qu'on peut difficilement mettre en doute étant donné ce que l'on sait de la double continuité commandée par le lignage et par la terre, est absolument essentiel. Il a certainement conduit les paysans de Charlevoix puis ceux du Saguenay à gagner les territoires de colonisation assez tôt pour mettre en valeur les acres de terre destinées à être ultérieurement dévolues aux fils adultes. Aussi les données dont nous disposons suggèrent que la décision d'émigrer vers les terres neuves précédait, parfois de loin, cette dernière échéance, les familles n'attendant pas la ruine ou les affres de la dissolution pour réagir.

Un autre facteur y concourait fort. Il est vraisemblable que dans les vieilles zones de peuplement, la rareté aidant, la terre se transigeait à des prix beaucoup plus élevés que dans les centres de colonisation : la vente d'un lot ici permettait sans doute l'achat de trois ou quatre là. Dans ces conditions, on soupçonne que les déplacements impliquaient davantage des familles entières que des jeunes gens isolés. Ce trait paraît être confirmé par la remarquable stabilité de la structure des âges de la population de Laterrière, apparemment insensible aux courants migratoires (tableau 8).

Le schéma général qui vient d'être décrit sera mis à l'épreuve dans l'enquête régionale en cours. Mais il ne suscite guère de doute sur quelques

TABLEAU 8

*Évolution comparée des effectifs de certaines classes d'âges,
Laterrière, 1851-1915.
(en pourcentages)*

CLASSE D'ÂGES	1851	1861	1871	1915
0-14.....	50.6	51.7	53.5	52.9
15-24.....	18.2	17.0	19.1	17.6
25-39.....	19.9	18.0	15.7	15.2
40-59.....	8.1	10.1	9.3	10.6
60 et plus.....	2.9	3.0	2.3	3.7
TOTAL.....	100.0	100.0	100.0	100.0

SOURCE: Recensements nominatifs du gouvernement fédéral et de la paroisse de Laterrière.

points essentiels.³¹ La méprise de Gauldrée-Boilleau est en effet manifeste, comme a pu le constater soixante ans plus tard le sociologue québécois Léon Gérin. Arrivant à Saint-Irénée en 1920, il y cherche vainement la famille des Gauthier que son prédécesseur avait donnée en exemple. Soupçonnant quelque infortune, il s'en enquiert auprès d'un villageois. On lui répond : « Oh ! Monsieur, il n'y a pas eu de revers de fortune. Isidore n'était pas en mauvaises affaires ; son unique mobile en s'éloignant d'ici était l'espoir d'améliorer ses propres moyens d'existence, et s'assurer l'établissement futur de ses enfants. Il s'est fixé dans la vallée du Saguenay, et je vous assure que ses descendants y ont grandement prospéré. »³² À notre tour, mais dans un sens tout différent, nous sommes tentés de donner le cas de la famille Gauthier pour exemplaire — bien qu'assurément tous les habitants venus de Charlevoix n'aient pas connu le même succès.

On croit maintenant comprendre pourquoi, lancée à la recherche d'une crise, l'analyse des comportements démographiques, des structures familiales et des données agraires a tourné court. La mobilité démographique ne constituait pas toujours une riposte improvisée à des traumatismes subits de l'économie rurale. Plutôt, elle était dans plusieurs cas porteuse de stratégies à long terme qui prévenaient les crises mais n'en procédaient pas.

Nous voici donc devant un passionnant paradoxe : une famille-souche qui préserve moins l'intégrité du patrimoine que la solidarité du groupe familial, qui poursuit donc les mêmes fins que la famille communautaire et qui provoque les mêmes effets que la famille nucléaire (émigration, établissement des fils). Mais il n'y a pas lieu de s'étonner davantage. Après tout, cet alliage était parfaitement adapté aux besoins du moment, pourvoyant à l'établissement des fils et à la sécurité du père, et sauvegardant la solidarité familiale dans une société inarticulée. Ne serait-ce pas de nouveau la preuve que les typologies, les agencements théoriques des formes familiales et des pratiques successorales ne sont souvent que des boîtes vides qui empruntent leurs contenus aux nécessités et aux stratégies du moment ?³³

31. Hormis le fait que ces phénomènes, s'ils devaient s'avérer, ne feraient que reproduire ce qui a déjà été observé ailleurs. Voir, par exemple : Richard A. EASTERLIN, « Population change and farm settlement in the Northern United States », *Journal of Economic History*, XXXVI, 1, 1976, pp. 45-83.

32. L. GÉRIN, *Le type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles de tradition française*, Montréal, Fides, 1948, 221p.

33. On trouvera des plaidoyers dans le même sens chez des auteurs comme Carle C. ZIMMERMAN et Merle E. FRAMPTON, *Family and Society: A Study in the Sociology of Reconstruction*, New York, 1935 ; ou Pierre BOURDIEU, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction » *Annales. E.S.C.*, XXVIII, 4-5, pp. 1105-1128.

B) *Sur la condition d'habitant*

Il reste un autre point important à éclairer. Il a été fait allusion plus haut à l'isolement dont a particulièrement souffert la population du Saguenay et au régime d'auto-subsistance auquel elle a été longtemps soumise ; phénomène qui allait de pair avec des villes — qui n'étaient en fait que de gros villages — anémiées, peu commerçantes, industrielles encore moins et tout à fait incapables d'absorber les excédents démographiques des campagnes. Dans ce contexte, l'horizon professionnel des jeunes ruraux se confinait nécessairement à la terre. Aussi, pour l'ensemble de la population, il était impérieux de pouvoir tirer du sol ou de l'élevage ce qu'on ne pouvait attendre du marché. On pourrait évoquer sous ce rapport les nombreux prolongements urbains de pratiques campagnardes comme les cultures vivrières ou le petit élevage (dans Chicoutimi, ce sont les premières voitures qui ont chassé les dernières vaches...). Dans le même sens, il est également significatif que de nombreux notables exerçant leur profession à Chicoutimi, Jonquière ou Roberval aient été propriétaires d'une exploitation rurale qu'ils donnaient à faire valoir et où ils s'approvisionnaient. Quant aux ruraux chefs de famille, c'est bien pour assurer à leurs enfants la même protection élémentaire qu'ils se mettaient en quête de terres neuves ; dans une économie relativement close, quoi de plus pressant que la possession ou l'appropriation foncière ?

Dès lors, pour comprendre ces ruraux privés de bonnes villes et de bonnes routes vers la ville, pour expliquer cette population rurale captive de la campagne, est-il éclairant d'invoquer un esprit ruraliste ou quelque autre trait de mentalité ? Quant à l'emprise incontestable du groupe familial dont on a fait l'apanage de la société rurale québécoise, il semble imprudent de l'associer d'emblée à un attachement servile, signe d'un tempérament peu aventurier. Des ouvrages récents d'historiens anglo-saxons ont bien montré la fonction supplétive de contrôle et d'organisation remplie par la famille dans des contextes très divers de changement et d'instabilité : industrialisation, migrations, etc.³⁴ De ce point de vue, l'historiographie de la famille québécoise, tant urbaine que rurale, attend sa révolution copernicienne. Nous avons tenté de montrer ici, à propos de Charlevoix et du Saguenay, comment des éléments de rationalité économique pouvaient imposer aux migrations un cadre familial. Aussi, dans le contexte de privation extrême qui était celui de la colonisation, le groupe familial se donnait comme le siège de solidarités, de protections et de services qu'une société improvisée, sous-équipée et non structurée n'était pas en mesure de prodiguer. Pour la même raison, dans ce pays de défrichement, la forte fécondité qui fait les familles nombreuses

34. Voir, entre plusieurs autres : William GOODE, *World Revolution and Family Patterns*, New York, 1963 ; Michael ANDERSON, *Family Structure in Nineteenth-Century Lancashire*, Cambridge, 1973.

servait bien les choses et les gens; malheur en effet à celui qui dans la vieillesse ou dans l'adversité ne pouvait s'appuyer sur les services de filles ou de fils dévoués.

Nous pensons que ces remarques sur les contraintes de la vie rurale, sur les stratégies familiales et sur certains déterminants des comportements démographiques font voir toute la complexité du sujet en même temps que la fragilité de certaines interprétations dominantes, ici ou ailleurs.

*
* *
*

Cette enquête sur Laterrière et sur les données saguenayennes a démontré que la mobilité géographique est un phénomène social, pour ne pas dire un « fait social total ». Son analyse a en effet mis en cause quelques composantes essentielles de l'objet social. Au terme de notre démarche, elle nous invite à la fois à poser un problème et à tirer une leçon de méthode.

Un sujet d'enquête

Les recherches sur le passé du Québec rural se heurtent à deux ordres de difficultés. Les premières tiennent à l'état particulier de notre historiographie rurale où un renouvellement en profondeur s'impose; les autres sont inhérentes à ce type même d'enquêtes qui doivent s'appuyer sur de micro analyses et qui, dès qu'elles ont fait la lumière sur un point, semblent projeter dix ombres nouvelles. Dans le cas présent, nous avons esquissé l'analyse d'un système complexe au sein duquel des réalités démographiques, économiques et culturelles entretiennent des complicités aussi diverses qu'inattendues; une fécondité résolument à la hausse dans une conjoncture de privations extrêmes, des courants migratoires qui, se substituant à la contraception, tiennent lieu de soupape aux tensions agraires, un type de famille-souche qui s'accommode de la plus grande instabilité, une société qui, pour un temps du moins, semble faire voisiner un minimum de structure avec un maximum de cohésion.

Ceci pour le XIX^e siècle et le début du XX^e car, par la suite, on n'y voit plus bien clair. En effet ce système a pu opérer tant qu'il a disposé d'espace pour s'étendre et résorber ses contradictions. À partir du moment où cette expansion physique se heurte aux obstacles naturels et aux limites de l'écoumène cultivable, que se produit-il? Assez curieusement, autant qu'on puisse voir, ses ressorts semblent tarder à se briser. Par une sorte d'inertie, les règles successorales se maintiennent ainsi que, pour longtemps encore, une forte fécondité alors même que s'accroissent le sous-emploi et l'émigration des jeunes gens. Cette inertie fait problème et il faudra en découvrir les facteurs, soit dans le système lui-même, soit au-dehors.

Une réflexion de méthode

La société qui vient d'être décrite entretient des rapports assez lâches avec le modèle de la société traditionnelle. Ni stable, ni sédentaire, presque exclusivement constituée en familles nucléaires, d'où tirait-elle sa source de cohésion ? Non organisée, comment résolvait-elle ses conflits ? On ne retrouve pas ici les régularités, la netteté des traits que Horace Miner observait à Saint-Denis.³⁵ Faut-il en trouver la cause dans le fait que cette dernière étude se situe à une période plus récente et porte sur une société de colonisation plus ancienne ?

Seule la recherche empirique pourra répondre à ces questions. Il faudrait multiplier les enquêtes d'histoire rurale, en diversifiant au maximum les sujets d'étude, afin d'étendre notre aire de réflexion. À cela pourrait contribuer massivement la sociologie, à propos de laquelle il faut relever un paradoxe. Si préoccupée du passé et convaincue des vertus de la rétrospective, la sociologie québécoise n'a pourtant pas encore produit d'œuvres majeures en ce domaine. Sans aucun doute, c'est une carence dont souffrent en tout premier lieu nos représentations du Québec actuel. Il paraît étrange de devoir redire ici que les objets de la sociologie s'étalent et se révèlent dans la durée, selon leur rythme propre, et de rappeler que la théorie générale se nourrit de récapitulations dont le matériau est tiré de l'histoire ; à moins d'embrasser le parti de la sociologie des formes et des volatilités.

Mais ces récapitulations, pour être tout à fait probantes et viables, doivent cheminer lentement, s'entourer de mille précautions et s'appuyer sur un ensemble de données, d'instruments et de procédés qui composent une infrastructure de la recherche. C'est un travail de ce genre que nous avons entrepris avec l'aide de collaborateurs pour la région du Saguenay.

Gérard BOUCHARD

*Département des sciences humaines,
Université du Québec à Chicoutimi.*

35. Horace MINER, *Saint-Denis. A French Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 2^e ed., 1963.